

MONTREAL PLUS

Un Texan mis en faillite par le fugitif Jacques Rousseau *Page 2*

La grogne des infirmières gagne Sainte-Justine *Page 3 >*

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MARDI 12 FÉVRIER 2002

PETITES ANNONCES / DÉCÈS

| PROCÈS DES HELLS |

Le gangstérisme est constitutionnel...

CHRISTIANE DESJARDINS

LE JUGE Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a rejeté hier la requête en inconstitutionnalité présentée par les avocats des 17 accusés prétendument reliés aux Hells Angels, dont le procès pour gangstérisme, complots pour meurtres et trafic de stupéfiants se poursuit au Centre des services judiciaires Gouin.

Les avocats de la défense alléguaient que l'article 467.1 du Code criminel, qui traite du gangstérisme, est imprécis. L'article en question se lit comme suit : « Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de 14 ans, quiconque à la fois :

a) participe aux activités d'un gang, ou y contribue de façon importante, tout en sachant que les membres de celui-ci ou certains d'entre eux commettent ou ont commis au cours des cinq dernières années une série d'actes criminels définis par la présente loi, ou autre loi fédérale, et passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans ou plus. »

Ce sont les mots « participe » et « contribue » qui indisposent les avocats. Selon Me Jacques Bouchard, qui a plaidé la requête hier au nom de tous ses collègues, ces termes créent de la confusion. « Les termes employés par le législateur sont synonymes... Cela crée une situation où nous ne savons pas exactement ce à quoi nous devons nous opposer. »

Ce n'est pas la première fois que la constitutionnalité de cet article est remise en question. L'an dernier, les avocats des Blatnois, un gang relié aux Hells Angels dans la région de Grand-Mère, avaient aussi présenté cette requête. Mais ils avaient essuyé un revers devant le juge Jean-Claude Beaulieu, de la Cour supérieure, à Québec.

Dans le cas qui nous occupe, avant même d'entendre les plaidoiries, le juge Boilard avait indiqué la semaine dernière que la requête serait vite expédiée, car il avait pris connaissance du jugement Beaulieu... Hier, Me Bouchard a indiqué qu'il était très conscient que cette « espèce de courtoisie motivée » fait qu'un juge de même instance n'intervient pas dans la décision d'un collègue. Mais, selon lui, sur ce point de l'imprécision, le juge Beaulieu n'avait pas motivé sa décision. Il revenait donc au juge Boilard de corriger la situation.

De son côté, le ministère public a fait valoir que la loi était suffisamment précise. Me François Brière a cité les expressions « terrorisme » et « danger pour la sécurité du Canada », sur lesquelles la Cour suprême a dû se pencher, car on leur reprochait d'être trop vagues. Après avoir étudié la question, le plus haut tribunal du Canada a décrété qu'il ne fallait pas espérer définir le terrorisme de façon exhaustive. « D'ailleurs, a dit Me Brière, un acte peut être considéré comme du terrorisme par un État, et comme de la résistance par un autre. On n'a qu'à penser au mouvement de (Nelson) Mandela, en Afrique du Sud », a-t-il dit.

L'avocat a voulu par la suite faire témoigner deux policiers, spécialistes en crime organisé. « Sans intérêt ! Non pertinent au débat actuel ! s'est écrié le juge Boilard. Moins j'en sais, mieux c'est. C'est du droit pur à l'heure actuelle. »

En après-midi, le juge Boilard a rejeté la requête. « Pour l'instant du moins, il m'est impossible de voir une imprécision ou une portée excessive de cette disposition », a-t-il dit.

En sortant de la salle d'audience, Me Brière se réjouissait évidemment de la décision. « Pour être constitutionnelle, une loi doit être précise. L'accusé doit savoir ce qu'on lui reproche. Le jugement dit que la disposition est complexe, mais raisonnablement intelligible pour les gens concernés. » Les requêtes devant le juge Boilard se poursuivent jeudi. Aujourd'hui, devant le juge Réjean Paul, c'est la question des honoraires des avocats, dont les clients sont acceptés à l'aide juridique, qui doit être débattue.

La rénovation du métro, une priorité de Serge Ménard

Concernant le projet de la rue Notre-Dame, « le temps des décisions est arrivé », estime le ministre

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LE MINISTRE des Transports du Québec, Serge Ménard, est d'avis que les besoins d'amélioration des équipements fixes du métro, au coût de 300 millions de dollars, sont réels et que le temps des décisions est arrivé dans le cas du controversé projet de la rue Notre-Dame. Il a précisé que des annonces importantes seront faites prochainement.

Pressé de questions hier par une armée de journalistes, le ministre Ménard ne s'est pas montré emballé par la construction d'un pont dans l'est de l'île Jésus. Il a par ailleurs refusé de commenter les événements qui ont marqué la réunion du conseil national du Parti québécois au cours du week-end. Serge Ménard, ministre responsable de Laval, participait hier au lancement d'un projet de parc industriel privé de 150 millions qui créera 3000 emplois à Laval.

En ce qui concerne le métro, le ministre a

dit qu'il ferait une demande au Conseil du Trésor pour ce qu'il considère comme l'un de ses dossiers les plus importants. Sur l'avenir du boulevard Notre-Dame, le ministre des Transports a dit qu'il en discutera avec le maire Gerald Tremblay la semaine prochaine. Il faut aussi attendre le rapport du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE). Il a ajouté qu'il rencontrera aussi à ce sujet la présidente de l'Agence métropolitaine de Transport (AMT), Florence Junca-Adenot, parce que la place du transport en commun le préoccupe de façon prioritaire.

« J'ai beaucoup étudié le dossier et les arguments d'un côté et de l'autre, a poursuivi le député de Laval-des-Rapides. De toute façon je n'ai pas à exprimer un choix avant la décision du BAPE. Je ne chercherais pas à convaincre M. Tremblay. »

« Je regarde plusieurs alternatives. Il va falloir prendre une décision rapidement car le taux d'accidents est 125 fois plus élevé

dans ce secteur que de la moyenne des voies de circulation de la région montréalaise. Et le taux de gravité de ces accidents est 40 fois plus élevé. Il y a au-delà de 10 ans d'études sur ce projet et je crois que le temps des décisions est arrivé. »

Quant au pont dans l'est de Laval, « on verra plus tard », a-t-il répété. Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, est convaincu qu'il finira par avoir ce pont souhaité par la population, même si on sait qu'il sera payant. « Si ce n'est pas ce gouvernement qui nous le donne, un autre le fera », a-t-il lancé.

Lors du point de presse, plusieurs autres questions ont été abordées avec le ministre Ménard, dont l'amélioration du métro à Longueuil. « Nous avons plusieurs projets, mais tous ne peuvent être réalisés en même temps à cause des coûts », a-t-il souligné.

Pour ce qui est du prolongement du métro à Laval, les travaux de creusage doivent commencer au printemps.



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Retards, rues impraticables, froid sibérien : les usagers du transport en commun à Montréal y ont goûté hier. Il s'agissait des conséquences de conditions très particulières, expliquait-on hier à la Ville : après la pluie et le temps doux, la neige et le froid intense se sont mis de la partie.

Autobus retardés et rues glacées

La matinée d'hier, un cauchemar pour les usagers... et les cols bleus

KARIM BENESSAIEH

UN FROID DE canard, des autobus incapables de monter les côtes, des rues impraticables, des retards et des circuits annulés... Il ne faisait pas bon être un usager du transport en commun à Montréal hier matin.

Mylène Sarrault, étudiante de Concordia, faisait partie des malchanceux qui ont vu leur autobus s'immobiliser dans une côte trop ardue — la bien-nommée Côte-des-Neiges, justement. « Ça glissait d'un côté et de l'autre, il n'y avait rien à faire. Il a fallu descendre, l'autobus n'a jamais pu aller plus loin. »

À la Société de transport de Montréal, on reconnaît que la matinée a été plutôt difficile. « Le transport en commun subit les effets de la circulation lui aussi, vous savez... » a résumé le porte-parole, Serge Savard.

La chaussée glissante a engendré de nombreux retards, voire l'annulation provisoire de certains circuits. Pour aggraver le tout, il manquait des chauffeurs : ils étaient en retard, pris, comme bien des Montréalais, dans les bouchons.

20 degrés en 16 heures

Pourquoi tout cette pagaille ? À cause de circonstances météo bien particulières qui, réunies, sont le parfait cauchemar du col bleu. « Il n'y avait rien à faire, ce sont les pires conditions... Heureusement qu'on ne les voit pas souvent ! » soupire André Lazure, du Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux de la Ville.

La veille, il avait plu et fait relativement doux. Puis la neige s'est mise de la partie, suivie d'une température nettement plus froide de -23° C. En 16 heures, l'écart au thermomètre a été d'une vingtaine de degrés.

« C'était un climat très spécial. À -13°C, les fondants ne font plus effet et la glace qui se forme est très résistante. Il faut alors passer aux abrasifs », explique Jacques Tremblay, également du service de la voirie.

MM. Lazure et Tremblay précisent que leurs analyses sont tout à fait théoriques, leur service n'étant plus responsable du déneigement et de l'épandage. Ce sont en effet des responsabilités déléguées aux arrondissements.

M. Tremblay avait cependant une stratégie à conseiller : « On joue avec les combinaisons. Il aurait peut-être fallu mettre 70 % de rocaillle et 30 % de fondant, de sel. Mais avec ces températures fluctuantes, on ne peut jamais le savoir d'avance. »

M. Lazure avait un conseil plus philosophique : « Ce sont nos hivers, vaut mieux vivre avec ça et ne pas trop s'en faire... »

2
SHOWS
65\$

matte

24 au 27 avril 2002
Théâtre St-Denis 2
Réseau Tel-Spec : 790-1111

La Presse

Dates disponibles pour le forfait
24 et 25 avril 2002



Patrick Huard

8 au 11 mai 2002
Théâtre St-Denis 2
Réseau Tel-Spec : 790-1111

Dates disponibles pour le forfait
8 et 9 mai 2002

CKOI

96.9 FM

encore

Le fugitif Jacques Rousseau aurait acculé un Texan à la faillite

ANDRÉ CÉDILOT

« C'EST UNE DÉLIVRANCE. J'ai l'impression de recommencer à vivre, tellement ce fut pénible », s'est exclamé le journaliste Lawrence Bruce Lyon, de Dallas, au Texas, en apprenant qu'on avait finalement retracé celui qui l'a acculé à la faillite après s'être servi de son nom depuis 20 ans.

Directeur de l'information et lecteur de nouvelles de la station de radio américaine KCBI, Lyon, 54 ans, a encore des frissons juste à penser que l'imposteur, Jacques Rousseau, soit considéré comme un meurtrier au Québec.

Suspecté du meurtre de sa première femme en 1966, Rousseau s'est réfugié aux États-Unis en 1981, peu après avoir attenté à la vie d'une seconde épouse. Jusqu'à ce qu'il soit démasqué, l'été dernier dans un hôpital de la Floride, le Québécois a vécu sous le nom de... L. Bruce Lyon.

C'est en cherchant à se faire payer les 384 000 \$ que doit Rousseau à l'institution que la direction du Lee Memorial Hospital a découvert qu'il vivait sous une fausse identité. Déclaré inapte mentalement, Rousseau, qui souffre d'Alzheimer, est soigné à cet endroit depuis deux ans.

Cette incroyable histoire a fait surface

la semaine dernière quand l'hôpital a demandé — et obtenu — l'autorisation d'un tribunal de Fort Myers, en Floride, de transférer Rousseau au Canada. Les démarches sont toujours en cours avec les autorités canadiennes et québécoises, a fait savoir une porte-parole de l'hôpital, Chris Nesheim.

Pour le véritable Bruce Lyon, habitué à une vie rangée avec sa femme et ses quatre enfants, en banlieue de Dallas, au Texas, toutes ces années de cavale de Rousseau n'ont été qu'une série d'ennuis et de déboires. « Depuis 12 ans, tout le monde me courait après, car il n'acquittait pas ses impôts ni ses factures de cartes de crédit », souligne-t-il.

Le Texan ignore comment Rousseau a pu usurper son identité et sa date de naissance. « Il m'a peut-être vu à la télévision quand je travaillais à New York, au début des années 80 », dit-il. Ce qui le dépasse davantage, c'est que Rousseau, recherché pour un meurtre sordide, ait pu vivre aussi longtemps aux États-Unis sans être inquiété.

À en croire des documents que M. Lyon a eus entre les mains, Rousseau ne restait jamais trop longtemps au même endroit. Il a notamment vécu à New York, en Californie et en Floride. Dessinateur de mode de métier, il a multiplié les emplois dans des ateliers et manufactures.

Au cours des quatre dernières années, il a passé le gros de son temps dans des hôpitaux, dont le Lee Memorial Hospital, à Fort Myers.

Et le fugitif ne s'est pas contenté de simplement utiliser l'identité du Texan, il s'est aussi procuré une carte d'assurance sociale, un permis de conduire et des cartes de crédit avec lesquelles il a dépensé plusieurs dizaines de milliers de dollars.

« J'avais beau dire que je n'avais rien à voir là-dedans, personne ne s'occupait de le retracer. Pourtant c'est lui le fraudeur, c'est lui qui vit illégalement au pays », raconte M. Lyon, en parlant des fonctionnaires, des inspecteurs de l'impôt, des enquêteurs de banques et des employés d'agences de collection qui l'ont interrogé au fil des années. « Ma mère et mon frère ont même été importunés », insiste-t-il.

Il y a deux ans, se disant harcelé par une compagnie de carte de crédit pour une facture en souffrance de 60 000 \$ qui n'était évidemment pas le sien, M. Lyon a été contraint de déclarer faillite. « Depuis ce temps, je paie tous mes achats en liquide », relate M. Lyon. Maintenant que Rousseau a été démasqué, il espère retrouver la paix. « Je ne souhaite à personne d'avoir à vivre un tel enfer aussi longtemps. Ma famille et moi, on se sent délivrés », a-t-il conclu avec émotion.



Photothèque La Presse

Jacques Rousseau a été la cause de plus d'un souci pour la famille de Lawrence Bruce Lyon, de Dallas.



Photo SYLVAIN RYAN, collaboration spéciale, La Presse ©

Verdun : un incendie mobilise 90 pompiers

Il a fallu trois alertes et l'intervention de plus de 90 pompiers pour venir à bout d'un incendie qui a ravagé hier matin un immeuble de la rue Allard, à Verdun, faisant deux blessés. Les flammes auraient pris naissance vers 6 h dans la cuisine du 903, rue Allard. Elles se sont propagées dans l'appartement et ont touché la résidence voisine, sise au 901. Ce n'est finalement que vers 9 h que les pompiers ont réussi à venir à bout de l'incendie. L'occupant du 903 a subi des brûlures aux mains qui ont nécessité son transfert à l'hôpital. Un des pompiers a également été brûlé au cou ; il a été soigné sur place par les ambulanciers.

Un Québécois change les vieux vêtements en rêve

CHARLES CÔTÉ

DENIS BEAUCHAMP veut unir des citoyens de Montréal et d'autres de Porto Alegre, au Brésil, dans une entreprise de recyclage, un projet qui, dit-il, va produire des bénéfices ici comme là-bas.

« Je veux envoyer un conteneur de vêtements d'occasion par année aux gens qui recyclent les vêtements à Porto Alegre, dit-il. C'est un projet très concret de solidarité internationale. »

Cet ancien conseiller municipal de Montréal et spécialiste du recyclage était de passage à Porto Alegre cette semaine. Son projet pourra s'inscrire dans le cadre de l'entente de coopération conclue là-bas entre le gouvernement du Québec et celui de l'État de Rio Grande do Sul, en matière d'économie « sociale et solidaire ».

On pourrait qualifier M. Beauchamp d'entrepreneur en expériences sociales et écologiques. Il est président et coordonnateur d'Écosyst' aime urbain. Ses montages rivalisent de complexité avec les financements des grandes entreprises. Suivez-le bien :

— La Ville de Porto Alegre recycle une partie de ses déchets. Partout dans les lieux publics, il y a deux poubelles : une pour les matières organiques et une autre pour les matières sèches recyclables.

Les matières recyclables sont livrées à l'un des huit centres de tri gérés par des associations qui recrutent des travailleurs des bidonvilles. Ils sont environ 40 par centre et gagnent en moyenne 100 \$ US par mois, une somme supérieure au salaire minimum qui permet de survivre.

— Mais les vêtements là-dedans ?

— Minute...

La municipalité de Porto Alegre veut maintenant généraliser la collecte sélective dans les résidences.

La Ville de Montréal recycle déjà ses déchets domestiques, mais dans un quartier de l'ancienne ville de Verdun, les trottoirs sont trop étroits pour utiliser des bacs de recyclage. Actuellement, les citoyens doivent acheter des sacs transparents pour y mettre leurs matières recyclables, une dépense dont plusieurs se passeront.

Dans les deux cas, la solution est d'installer des supports doubles permettant de réutiliser les sacs d'épicerie : le recyclage d'un côté et les déchets organiques de l'autre.

— Mais les vêtements ?

— Attends...

Les centres de tri de Porto Alegre manquent d'équipement. Le processus est artisanal. Il y aurait moyen d'améliorer la plus-value des matières recyclées. Par exemple, s'ils avaient la possibilité de déchiqueter le plastique et en faire des granules au lieu de le livrer en ballots, la valeur des matières serait augmentée.

— Et les vêtements ?

— Patience...

On va lancer à Porto Alegre le concept des marchés aux puces populaires. C'est la fédération des associations de recycleurs qui va les organiser.

Ici, ils sont connus comme des « ventes de garage collectives ». Les citoyens y vendent les choses comme des vêtements qui ne servent plus. Ce qu'ils ne réussissent

pas à vendre, ils peuvent le laisser sur place et ce sera recyclé.

En moyenne chaque citoyen à Montréal jette 21 kg de linge par année. À Verdun, on estime cela à 15 kg. Dans un conteneur, il rentre une quarantaine de ballots de 300 kilos.

Le conteneur arrive à Porto Alegre et son contenu est revendu aux marchés aux puces, où il pourrait générer des revenus de 100 000 \$ CAN, une somme énorme.

L'argent servira à acheter de l'équipement qui permettra d'améliorer le traitement de la matière recyclable.

— C'est tout ce qu'on va faire avec l'argent ?

— Non...

Pour lancer la campagne de recyclage et convaincre les gens d'utiliser le système à deux sacs d'épicerie, on va appliquer le même principe de mobilisation populaire qui a déjà été utilisé à Verdun : mettre à contribution des associations du milieu. Ici, chacune a reçu 500 \$ en échange de fournir 10 bénévoles pour trois heures, chaque bénévole ayant quelques dizaines de ménages à visiter, de portes où aller cogner.

« En trois heures on avait couvert la ville de Verdun, 8000 portes ! » se rappelle M. Beauchamp. Il doit rencontrer cette semaine les responsables du recyclage de l'arrondissement de Verdun, puis le président du conseil d'arrondissement et ex-maire, George Bossé. Puis il retournera à Porto Alegre pour deux mois pour mettre son projet en place. « Il y a de la volonté là-bas, il reste à voir s'il y a une volonté ici », dit-il.

Lanaudière subit son plus gros séisme

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« LA VIBRATION a été tellement forte que j'ai cru que le déneigeur avait glissé avec son véhicule et défoncé la porte du garage, j'ai regardé à travers la fenêtre et je me suis rendu compte que le déneigement n'avait pas été fait. Puis je me suis dit qu'avec la pluie de dimanche un morceau de glace du toit était sans doute tombé. »

Il était 6 h 41 hier quand Pierre Loranger, comme des milliers d'autres personnes, a ressenti une forte vibration, mais ce n'est que vers 11 h 30 qu'il a appris qu'un tremblement de terre s'était produit. La magnitude de ce séisme, dont l'épicentre était près de Joliette, était de 3,9 sur l'échelle Richter.

« Jamais je n'ai pensé qu'un tremblement de terre pouvait se produire de la sorte à cette période de l'hiver. La secousse a duré une dizaine de secondes », a ajouté M. Loranger, résident de Joliette. « Nous demeurons dans un endroit retiré à Sainte-Béatrix et j'étais certaine que plusieurs arbres venaient

de tomber tellement que la secousse a été forte. Je pense que la vibration a duré une quinzaine de secondes », a raconté pour sa part Nicole Coderre. Plusieurs autres personnes ont cru que la fournaise de leur maison venait d'exploser.

Claude Degranpré, de la Station de géophysique du Collège Jean-de-Brébeuf, a indiqué qu'un tremblement de terre commence à être dangereux lorsqu'il atteint une magnitude de 5 sur l'échelle Richter. L'épicentre de la secousse d'hier matin était située à six kilomètres au nord de Joliette. Et elle a été ressentie sur la Rive-Sud, dans une partie de Montréal et dans plusieurs municipalités des Laurentides. Selon lui, elle a duré une dizaine de secondes.

M. Degranpré a souligné qu'en 2001, il y avait eu dans la région de Lanaudière une dizaine de secousses sismiques qui ont enregistré moins de 2,5 sur l'échelle Richter. C'est cependant la première fois qu'un séisme atteint 3,9 dans cette région. Il a expliqué que ces séismes étaient généralement attribuables à une trop forte quantité d'énergie accumulée dans le sol.

Trahi par sa boîte aux lettres ! Un accident automobile anodin débouche sur une étonnante perquisition de cannabis

MARCEL LAROCHE

EN ENQUÊTANT sur un banal accident de la circulation survenu à Verchères, les policiers municipaux de Sainte-Julie, sur la Rive-Sud de Montréal, ont découvert fortuitement une importante plantation de cannabis en pleine production!

L'incident qui a conduit à cette surprenante trouvaille, comprenant plus de 2350 plants de marijuana d'une valeur approximative de 3 millions de dollars sur le marché, a commencé vers 19 h 30 dimanche par un accrochage entre deux autos en face d'une résidence du 230, boulevard Marie-Victorin, à Verchères.

Comme l'un des véhicules a dérapé sur la chaussée avant de frapper la boîte aux lettres de cette maison unifamiliale, les policiers s'y sont présentés, vers 21 h 45 dimanche pour en informer les occupants, un couple dans la vingtaine.

Mais en discutant avec eux, les policiers ont plutôt été attirés par des odeurs « enivrantes » se dégageant de la propriété.

Pressentant qu'une plantation de cannabis était dissimulée à l'intérieur de la résidence, les policiers de Sainte-Julie ont quitté sans mot dire pour y revenir vers 2 h dans la nuit de dimanche à lundi, munis d'un mandat de perquisition en bonne et due forme.

Devant l'importance de leur découverte, les policiers de Sainte-Julie ont demandé l'assistance de leurs collègues du crime organisé de la SQ de la Montérégie.

Toute la drogue et l'équipement servant à la culture hydroponique ont évidemment été saisis sur place tandis que les deux occupants de la maison ont été mis en état d'arrestation en attendant d'être inculpés de production et trafic de marijuana, au palais de justice de Sorel.

Suspect recherché

MARCEL LAROCHE

UN AVIS DE RECHERCHE a été lancé hier pour mettre la main au collet de Michel Régimbald, soupçonné d'être l'auteur d'une série de braquages de banque survenus depuis l'automne dernier dans le sud-ouest de Montréal. Régimbald, 36 ans, circule tout particulièrement dans les nouveaux arrondissements de LaSalle, Verdun et Lachine, où il aurait dévalisé 11 succursales bancaires et caisses populaires en l'espace de trois mois. Utilisant presque toujours les mêmes méthodes, Régimbald ferait irruption dans l'établissement financier, se dirigerait vers le guichet et simulerait une arme à feu sous ses vêtements pour forcer l'employé à lui remettre l'argent de la caisse. Puis le voleur affublé d'une casquette et



Michel Régimbald

de lunettes fumées quitte en trombe. la succursale bancaire pour s'enfuir dans une direction inconnue. Régimbald aurait ainsi perpétré 11 vols qualifiés entre le 26

octobre 2001 et le 31 janvier en réussissant toujours à disparaître avant l'arrivée des policiers de Montréal. Toute information sur les allées et venues de ce braqueur peut être transmise en toute confidentialité aux sergents-détectives Pierre Baigné et Daniel Barbeau, de la section des vols qualifiés de la police de Montréal, à (514) 280-2065.



Impossible d'obtenir une bière « tablette » dans cette discothèque « fraîchement » inaugurée sur la terrasse d'une populaire boîte de nuit de Québec. Parions que toutes les boissons y sont servies... sur glace !

Photo AFP

La glace : une mine d'or pour l'industrie touristique

STÉPHANIE PERTUISET
Agence France-Presse

DE L'HÔTEL de glace à la discothèque de glace en passant par la pêche sur glace et un prochain golf sur la banquise, l'industrie touristique du Québec a trouvé un nouveau filon pour exploiter l'hiver.

Les carnivals et les multiples festivals, qui tournent en fête la sculpture sur glace, ont visiblement donné des idées aux promoteurs.

Depuis deux ans, le réseau hôtelier de la région de Québec compte pour la durée de l'hiver un palace de plus, calqué sur celui de Suède. Moyennant un prix forfaitaire variant entre 200 et 1000 dollars, les clients peuvent prendre un cocktail au bar Absolut avant d'aller s'étendre dans leur chambre, où la température ambiante oscille entre -2 et -6 degrés Celsius.

La construction de cet hôtel de luxe de 31 chambres, où les chaises comme les tableaux de la galerie d'art sont sculptés dans la glace, nécessite pas moins de cinq semaines, 10 000 tonnes de neige et 350 tonnes de glace, pour une facture de 1,5 million de dollars canadiens.

Cet environnement ne laisse de glace ni les visiteurs ni les amou-

reux. Après un couple de Hawaï il y a 10 jours, ce sera au tour de tourtereaux britanniques de s'y marier le jour de la Saint-Valentin.

L'idée de tirer profit de la glace fait de plus en plus de petits. Un golf de 18 trous sur la banquise à Rimouski, dans l'estuaire du Saint-Laurent, devait ouvrir ses portes en février, mais l'exceptionnelle douceur de la saison hivernale a contraint les organisateurs à remettre le projet à l'année prochaine.

En plein coeur de la ville de Québec, c'est une discothèque entièrement en glace qui a poussé cette année, sur la terrasse d'une boîte de nuit très populaire. Des milliers de personnes viennent s'y défouler quatre soirées par semaine, sur des rythmes de techno ou de salsa... en gardant manteau et gants. Pour que l'ambiance, même chaude, ne risque pas de faire fondre les murs, plusieurs thermomètres vérifient que le mercure ne remonte pas au-dessus du point de congélation.

Les fêtards n'y restent en moyenne que trois quarts d'heure avant d'aller se réchauffer dans les autres salles de danse, construites, elles, en béton.

« Pour refaire tous les comptoirs et s'assurer qu'ils soient bien lisses,

on utilise un fer à repasser, c'est le meilleur truc qu'on ait trouvé », explique Denis Pelletier, le propriétaire du Maurice Night Club.

Le métal étant l'ennemi de la glace, les seaux de champagne sont en plastique, et les clients du bar doivent faire attention de ne pas laisser traîner leurs pièces de monnaie sur le « zinc » s'ils ne veulent pas les perdre.

Si les constructions de glace sont des investissements récents, la pêche sur glace est une activité qui attire les touristes depuis des décennies au Québec. À Sainte-Anne-de-la-Pérade, la capitale autoproclamée de la « pêche aux petits poissons des chenaux », plus de 600 cabanes s'installent sur la rivière Sainte-Anne dès que l'épaisseur de la glace le permet.

Assis au chaud, les pêcheurs laissent leur ligne filer dans un trou creusé à même leur plancher. Cet hiver, entre 80 et 85 000 d'entre eux sont venus taquiner le « poulamon », qui fraye par centaines de millions à cet endroit.

Au dire des organisateurs, la saison est cependant mauvaise à cause de la douceur du temps, qui l'a amputée de près d'une quinzaine de jours.

INFIRMIÈRES SURMENÉES |

La grogne gagne Sainte-Justine

ALEXANDRE SIROIS

LE DÉBRAYAGE impromptu d'un groupe d'infirmières de l'hôpital Saint-Luc à bout de souffle, à la fin de la semaine dernière, semble faire des petits. Hier, ce sont des infirmières de l'hôpital Sainte-Justine qui ont alerté les médias pour dénoncer leurs conditions de travail.

C'est que les infirmières du département de néonatalogie qui travaillaient dimanche soir n'ont pu rentrer chez elles comme prévu à la suite de leur quart de travail. Elles ont dû remplacer au pied levé leurs collègues du quart de nuit. Celles-ci, en déficit de cinq infirmières sur une équipe de 18, ont refusé de travailler.

« Elles ont appelé les médias pour dire qu'elles étaient « tannées » de cette situation et de l'employeur qui ne semble pas vouloir trouver de solution », a expliqué Nadine Lambert, membre de du bureau du syndicat des infirmières de l'hôpital Sainte-Justine.

M^{me} Lambert affirme que les infirmières sont carrément des otages du système. « Elles sont prises pour rester la nuit parce que ce sont les infirmières en place. Elles ont des familles et des enfants. C'est problématique quand tu n'es pas là le lendemain matin, que ton enfant doit aller à l'école et que ton conjoint doit partir travailler, a-t-elle dit. Ça peut arriver une fois par année, une situation comme ça, mais pas une fois toutes les semaines ! »

Dangereux pour les patients

À l'instar des infirmières des urgences de l'hôpital Saint-Luc, qui ont débrayé jeudi dernier, les infirmières du service de néonatalogie voulaient dénoncer le fait que leurs équipes doivent souvent composer avec l'absence de plusieurs membres. D'où un risque d'erreurs plus élevé, soutiennent-elles.

« Je peux vous dire que 16 heures de travail auprès d'enfants prématurés aux soins intensifs, c'est quelque chose. Tu viens de passer une soirée de travail ardue et tu as la même chose qui se continue pendant encore huit heures, pas de pause, pas de souper », a expliqué M^{me} Lambert.

Membre de l'équipe volante, M^{me} Lambert a indiqué que, à

Sainte-Justine, ce problème n'est pas unique au service de néonatalogie. Aux urgences, par exemple, des gestionnaires et des chefs de services auraient récemment été obligés de prendre la place d'infirmières qui refusaient de travailler parce qu'elles sentaient que l'absence de plusieurs collègues leur faisait courir un trop grand risque.

« Quand on sait qu'on n'est plus capable d'en prendre et que ça devient dangereux pour les patients, il faudrait qu'on nous écoute », a lancé M^{me} Lambert. Elle précise que, dans le cas particulier de la néonatalogie, le syndicat attend depuis plus de six mois les retombées de rencontres tenues avec la direction à ce sujet : « Ce n'est pas en repoussant les rencontres à ce sujet-là qu'on va régler la situation. »

Saint-Luc réagit

Par ailleurs, à l'hôpital Saint-Luc, le syndicat des infirmières faisait état du fait que ses membres responsables du quart de jour du service de chirurgie hépato-biliaire avaient refusé de travailler, dimanche, pendant quelques heures. « Elles étaient cinq alors qu'elles auraient dû être sept au minimum », a raconté la présidente, Johanne Morin.

En revanche, depuis le débrayage de la semaine dernière, M^{me} Morin soutient que la situation s'est améliorée. « Un changement s'est fait au niveau des soins et de la tension dans les services. C'est beaucoup plus calme. Je pense qu'il a dû y avoir un effort pour donner des congés ou pour régler des problématiques pointues aux urgences plus rapidement », a-t-elle déclaré, précisant cependant qu'il y avait encore une infirmière en moins, hier, aux urgences.

Ces mésaventures n'étonnent pas l'Ordre des infirmières, qui a récemment constaté la dégradation des soins et a mis en cause la surcharge de travail de ses membres. « Ça nous indique qu'il faut mettre beaucoup d'énergie sur les demandes de réorganisation des soins et du travail dans ces hôpitaux, a dit la porte-parole de l'Ordre, Sylvie Vallières. Ça peut aider à soulager de beaucoup les infirmières en poste et à les libérer des tâches que d'autres pourraient faire. »

Tremblay à la rescousse de ses conseillers de « deuxième classe »

ÉRIC TROTTIER

UN MOIS APRÈS avoir pris possession de l'hôtel de ville, le maire de Montréal, Gerald Tremblay, veut modifier la charte de la métropole pour donner plus de poids à ses 31 conseillers d'arrondissement.

Le directeur de cabinet adjoint du maire, Jean-Luc Trahan, a indiqué hier soir à *La Presse* que M. Tremblay ferait des démarches en ce sens auprès du gouvernement Landry qui, seul, a le pouvoir de modifier la charte de la Ville.

« Nous avons l'intention de discuter de la question avec le gouvernement afin de nous assurer que les conseillers d'arrondissement jouent un rôle à leur mesure et qu'ils soient mieux rémunérés », a déclaré M. Trahan, au moment où la trentaine de conseillers d'arrondissement rencontraient le maire Tremblay à son bureau, à l'hôtel de ville.

« On ne veut pas être des conseillers de deuxième classe », a résumé le conseiller d'arrondissement de Dorval, Edgar Rouleau, avant son entrée à la réunion.

À la suite de la fusion des 28 villes de l'île, Montréal compte désormais 73 conseillers municipaux et 31 conseillers d'arrondissement. Les premiers siègent à l'hôtel de ville et dans les arrondissements ; ils gagnent au moins 45 000 \$ par

année, sans compter les primes liées à diverses responsabilités, qui permettent de doubler ce salaire — notamment quand ils occupent une fonction au comité exécutif ou dans une des nombreuses « commissions » responsables des différents dossiers à la Ville.

Les seconds sont cantonnés dans leur arrondissement, gagnent 23 000 \$ — soit de deux à quatre fois moins que les premiers — et ne peuvent participer ni aux commissions ni aux travaux du comité exécutif de la Ville.

« Nous avons été oubliés par la réforme, explique M. Rouleau. Ce n'est même pas une question d'argent ; on souhaite participer davantage, on veut en faire plus. »

Jean-Luc Trahan dit admettre que la situation des 31 conseillers d'arrondissement puisse être frustrante : « On souhaiterait leur donner plus de poids, mais la loi ne nous le permet pas pour le moment », dit-il.

M. Trahan note que les conseillers d'arrondissement doivent souvent travailler plus fort qu'autrefois : par exemple, dans l'arrondissement de Dorval, ils sont deux pour accomplir essentiellement les mêmes tâches qu'avant la fusion (s'assurer que la Ville fournit les services de loisirs, d'enlèvement des déchets, du déneigement, etc.), alors qu'ils étaient six conseillers.

Dans certains secteurs de la nou-

velle ville, des conseillers d'arrondissement disent avoir tellement de travail qu'ils continuent d'avoir recours à leurs anciens collègues, comme si rien n'avait changé ! C'est le cas de Bill Tierney, l'ancien maire de Sainte-Anne-de-Bellevue : « Moi, je continue de siéger avec mes anciens conseillers ; je ne vois pas comment on pourrait fonctionner autrement », dit-il, en précisant que ses anciens conseillers le font à titre bénévole.

« Éventuellement, ce qu'on souhaiterait, c'est une seule classe de conseillers élus à la Ville », reprend Edgar Rouleau.

« Les conseillers d'arrondissement jouent un rôle de première ligne dans l'arrondissement ; ils sont ceux qui gardent le contact avec le terrain, c'est très important ! conclut Jean-Luc Trahan. Il va falloir que le gouvernement regarde ça à nouveau : est-ce qu'on a (avec le système actuel) la meilleure manière de les utiliser ? »

Il ne s'agirait pas de la première modification à la charte réclamée par Gerald Tremblay : dès son élection, en novembre dernier, le nouveau maire avait obtenu une modification à la loi constitutive de la métropole pour permettre de nommer deux vice-présidents du comité exécutif. Cela avait permis de donner un poste prestigieux au conseiller de Jeanne-Mance, Michel Prescott.

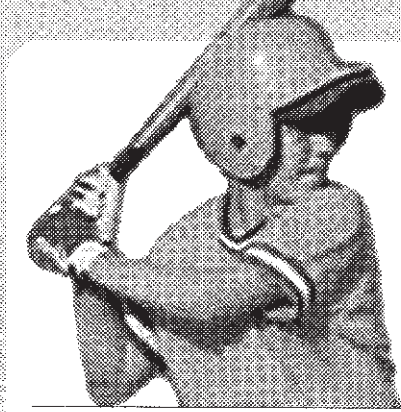
Vous avez un événement

à célébrer ?

Partagez ce bonheur avec vos parents et amis en plaçant une annonce dans la rubrique

CÉLÉBRITÉS

- un anniversaire de mariage
- des fiançailles
- un mariage
- un anniversaire de naissance
- l'obtention d'un diplôme
- Ou tout autre événement spécial



EXPLOIT SPORTIF

Maxime Guérin, 10 ans et demi, vient de réaliser son plus grand rêve. Bravo pour ce fameux coup de circuit qui a donné la victoire à ton équipe jeudi dernier. Sache que nous sommes et serons toujours très fiers de toi...

Ces annonces sont publiées tous les dimanches dans *La Presse*
Heure de tombée : Mercredi 17 h

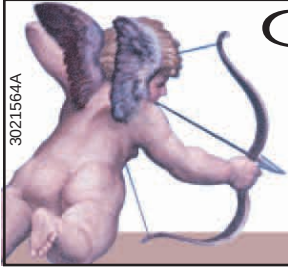
Composez le (514) 285-6999 ou le (514) 285-7274

Appels interurbains (sans frais) 1 866 987-8363

CHOIX DE FORMATS

Hauteur	Largeur	Tarifs
3 po	2 3/4 po	100 \$
3 po	5 1/2 po	200 \$
5 po	5 1/2 po	350 \$

La Presse



Cupidon

cyberpresse.ca

CHAQUE MINUTE COMPTE
www.cyberpresse.ca/st-valentin

EST DE RETOUR SUR CYBERPRESSE

Consultez notre section spéciale St-Valentin et participez au concours

En collaboration avec



LA PINSONNIÈRE
www.lapinsonniere.com

TRANSPORTS ET VÉHICULES AUTOMOBILES

500

550 AUTOMOBILES

TOYOTA Camry 97 à 99, choix aut. ou man., garantie. Richard Houle Toyota 514-351-5010

TOYOTA Camry 97 CE et 98 LE. Condition ALiChamby Toyota, 450-658-4334.

TOYOTA Camry 97, 4 cyl., 107 000 km, équipée, A-1 11 995 \$, 514-952-8522 crtr

TOYOTA Camry 98, tout équipée, noir, toit ouvrant. Excel Auto 514-342-5363

TOYOTA Camry CE 99 (UNI-QUE), 4 cyl., 5 vit., tout équipée, vrai bijou, balance garantie 2004, spécial Gilles. Houle Toyota 514-640-5010

TOYOTA Camry LE 1999, 36 000km, 4 cyl., aut., a/c, ABS, 18 500\$, tél.: 450-444-8464

TOYOTA Camry LE 1998, noire, 56 000 km. Bal. gar. Parfait état. Particulier, 514-949-2819

TOYOTA Camry LE 98, 58 000 km, 4-6 cylindres, tout équipée. BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-821-8504

TOYOTA Camry LE 2001, 13 000 km, 23 995 \$. Chamby Toyota, 450-658-4334

TOYOTA Camry XLE 98 V6 (2), bas km, équipée, garantie Toyota, voitures de salle de montre, super prix. Gilles. Houle Toyota 514-640-5010

550 AUTOMOBILES

TOYOTA Célica GT 2001, 5 vit., 8200 km, a/c, mags, groupe élect., garantie Toyota 5 ans, spécial 22 900\$. Maxime. Houle Toyota 514-640-5010

TOYOTA Celica GTS 2001 (DEMO), rouge, aut., cuir, toit, mags, groupe élect., 15 000 km, rabais 5000\$. Gilles. Houle Toyota 514-640-5010

TOYOTA Corolla 2001, aut., 10 000km, tout équipée, femme proprio, 16 600\$. 514-745-6342

TOYOTA Corolla 96 à 2001, man. et aut., bal. gar. Chamby Toyota, 450-658-4334

TOYOTA Corolla 96, SD 4 ptes, aut., Servo direction, méc. A1, 125 000 km. Pas. rouille. 7 200 \$ iv ind. 514-924-4032.

TOYOTA Corolla 98 (8 en inventaire), bas km. Richard Houle Toyota 514-351-5010

TOYOTA Corolla 98, aut., inspectée, spécial 9995 \$ Chamby Honda, 514 990-6699

TOYOTA Corolla CE 98, 5 vit., 4 ptes, noir, air, 100% impeccable, 10 200\$. 514-232-8040

TOYOTA Corolla CE 2002, 14 000km, aut., CD, a/c, 4 ptes, 15 750\$. 514-891-6377 cr.

TOYOTA Corolla CE, 01, 4 ptes, 5 vit, 39 000 km, garantie 12 400\$ SD Auto 514-952-9908

550 AUTOMOBILES

TOYOTA Corolla, CE Plus, 01, aut., a/c, 35 000 km, 14 999 \$ SD Auto 514-952-9908

TOYOTA Corolla DX 95 4 ptes, man, 126 000km, A-1, comme neuve. MADR 450-922-9922

TOYOTA Corolla VE 1998, 4 ptes, aut., a/c, 63 500 km, très propre, 10 200\$. 514-332-1287

TOYOTA Echo 2000, 5 vit., 2 ptes, 30 000 km, Richard Houle Toyota 514-351-5010

TOYOTA Echo 2000, 4 portes, aut., 47 000km avec ou sans a/c. BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-821-8504

TOYOTA Echo, 2001, 4 ptes, aut., 22 000 km, CD, 12 700 \$ SD Autos, 514-952-9908

TOYOTA MR2, 96, 171 000 km, aut. super propre, rouge. BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-821-8504

TOYOTA Solara 2000, 55 000 km, excellente condition, 18 500\$ ferme. 450-435-4390

TOYOTA Tercel 1997, 4 ptes, aut., a/c, gar. 514-990-8977

TOYOTA Tercel, 98, 99, 99. Aut. et man. Bas km. Bm. Chamby Toyota, 450-658-4334

550 AUTOMOBILES

TOYOTA TERCEL 1999, 114 \$ / achat, versements acc., 0 comptant, taxes incluses Chamby Hapon, 514 990-6699

TOYOTA Tercel 97, aut., gar. Toyota juin 2003 ou 160 000 km. Faïtes ville. Richard Houle Toyota 514-351-5010

TOYOTA Tercel 97, 98, 99, man, ou aut., 2-4 ptes, bal. gar. BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-821-8504

TOYOTA Tercel 97, 98, 99, CHOIX DE 14 995-102 PTES, AUT. - 5 VIT. - TOUTES GARANTIES - CERTIFIÉES. Houle Toyota 514-640-5010

TOYOTA Tercel 98, aut, 4 ptes, noire, 103 000km, pneus hiver, 8950 \$. 450 621-4715

TOYOTA Tercel 99, 24 mois/ 2128\$. taxibus, 514-952-9908, garantie 514-955-5092.

TOYOTA Tercel 99, aut., 4 ptes, 54 000 km, Richard Houle Toyota 514-351-5010

TOYOTA Tercel 99, aut., bleu, 4 ptes, 54 000 km, 12 500 \$. 514-329-9992

TOYOTA Tercel CE, 98, 2 ptes, 47 000 km, man., aileron, etc. MADR 450-922-9922

TURGEON AUTO

2000 Civic SE, aut., 34 000 km, 99 Chevy Van 1500, 69 000km 98 F150 Super Cab, V6, aut. 98 Sunfire 4 ptes, air, 35 000km 98 Windstar GL, tout équipé 97 Civic EX, aut., 10 900\$ 95 Civic CX 5 vit, air 81 000km 95 Club Wagon XL 3 ptes, 15 950 Mazda 323 5 vit. 88 000km 96 Grand Voyager LE V6, 3.8l.

514 891-2460

VOLKS Beetle 1998 manuelle, air, 47 500 km Carrefour Subaru 450 625-1114

VOLKS BEETLE 2001, équipé, bleu ou gris, 2998\$-2025, 500\$ comptant, 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS Cabrio GLX 2001, 5 vit, bleue, bas km, 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS Cabriolet 93, man., verte, a/c, 130 000km, très bonne cond. 11 950\$. 819-471-1664

VOLKS Cabriolet 97, aut., noir, tout équipée, 74 000 km, Excel Auto 514-342-6363

VOLKS GOLF 1999

4 ptes, aut., 52 000km, noire, 12 400\$ 514-668-1113.

VOLKS Golf 2001, 2 ptes, toit, bas km, 18 995\$ 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS Golf 94, aut., 6 CD, démarreur, alarme, toit ouvrant et plus, 6000\$. 514-386-4929

VOLKS Golf 95, 5 vit., 100 000 km, 5 700 \$ nég. 450-963-4299, 514-860-0038.

VOLKS Golf 98, 4 ptes, 5 vit., 84 000 km, noire, 8 pneus, 11 500\$. 514-707-5599

VOLKS GOLF 99, 4 PTES

5 vit. ou aut. alarme, 2 ans choix. Gar. 11 995\$ 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS Golf 99, 5 ptes, 5 vit., 45 000 km, CD, 11 390 \$ nég. SD Auto 514-952-9908

VOLKS Golf 99, man., 52 000 km, a/c, CD, 14 000 \$. 514-993-9136, 514-744-0228

VOLKS Golf 99, Wolfsburg, 43 000 km, man, 5 vit., 14 995 \$, CD, toit, A/C, pneus, neufs. Gar. 11 995\$ 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS Golf 99, 2 ans inventaire, certifié pure VW, 2 ans 40 000km, 4 ptes, rouille spéciale, NOROIS VOLKS 514-990-8977

VOLKS DES SOURCES (514) 683-2030

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

VOLKS Golf 99, automatique, rouge/noir, balance de garantie, excellente condition, 12 995 \$

VOLKS DES SOURCES (514) 683-2030

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

VOLKS Golf 1997, noire, A-1, 5 vit., 80 000km; 2 ptes, air, rack ski. 11 900\$. 514-617-2466

VOLKS Golf CL 97, Noire, 2 ptes, man., 5 vit., 87 800 bas km, 8 900 \$. 514-926-3961.

VOLKS Golf CL 96, 4 ptes, bas km, 8995\$ 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS Golf CL 96, 73 000 km, 5 vit., 2 ptes, noire, impeccable, 8950 \$. crtr 514-917-710.

VOLKS Golf CL 95, 116 000 km, 5 vit., man, pneus neufs, 514-270-1198

VOLKS Golf CL 94, 4 ptes, man, 134 000km, A-1, 5995\$. Extra Auto 514-952-9522

VOLKS Golf CL 94, blanche 4 ptes, man, 115 000 km, 8 pneus, 6000 \$. 450-963-6616

VOLKS GOLF GL TDI 2000 a/c, garantie 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS GOLF TURBO DIESEL 96, a/c, bas km, 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS GOLF WOLFBURG 99, 5 vit. ou aut., tout équipées. Au choix, 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS Jetta 2000, argent, a/c, 21 000 km, man., toit ouvrant, crtr, 21 900 \$. 514-910-3990

VOLKS Jetta GL (A4), 99, 5 vitesses, noir/gris, air climatisé, ABS, CD, 51 000km, garantie 2004 ou 80 000km, 19 000 \$

VOLKS DES SOURCES (514) 683-2030

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

VOLKS Jetta GL 2000, 51 000 km, 5 vit., très propre, A/C, 6 CD, 17 500 \$ 450-971-1894

VOLKS Jetta GLS, 97, 5 vit., toute équipée, 68 000km

UPTOWN VOLVO (514) 737-4321

VOLKS Jetta GLS 2000, 5 vit., toit, mags, 18 995 \$

NORDEST VOLKS 325-3422

VOLKS JETTA GLS TDI 1999 bas km, noire, 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS Jetta GLS TDI 00, 5 vit, argent, garantie, certifié, spécial NORDEST VOLKS 325-3422

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS JETTA GLT DI 2000, bleue 58 000 km 450 672-2720

STAR RENT A CAR

VOLKS Jetta GT 97, aut., a/c., 12 995 \$. 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS JETTA TDI GLS 2000, 5 vit., garantie, 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS Jetta TDI GLS 2001, 23 000 km, aut., bal. loi. 433 \$/mois, 450-755-3267 après 15h.

VOLKS JETTA TURBO diesel 97, bas km, (2), 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS New Beetle juillet 1999, mags, aileron, Vitres teintées. Transfert bal. Ex. Aut., 37 000km, 514-648-3222

VOLKS New Golf GL 99, aut., a/c, Gar. 15 995\$ 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS New Golf GLS TDI (QUE JE RECHERCHE), tout équipée, bas km, 450-922-9824

VOLKS New JETTA GL 99, 5 vit, 81 000km., a/c, verte, propre + CD multiple, 14 900\$. Dame 450-584-3051 450-778-7659

VOLKS New JETTA GLS 99, man, mags, toit, 32 500 km, 17 800 \$. 514-570-4158

VOLKS NEW PASSAT 2001, toit, mags, aut., 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

VOLKS Passat 1995, man., 145 000 km, impeccable, tout équipée, 10 000 \$, 450-682-3362, 514-273-5776.

VOLKS Passat, 93 GLS, VR6, 7000 \$, A-1, tout équipée, 7000 \$, 514 217-1918, 450 470-1958

550 AUTOMOBILES

VOLKS Passat 99, 5 vit. 1.8T, argent, 26 500km, gar. NORDEST VOLKS 325-3422

VOLKS Passat GLS 98, aut., toit, bas km, Gar. 514-990-8977

VOLKS ST-EUSTACHE

CENTRE VILLE

VOLKS 324, rue Peel, Centre-Ville (514) 846-1717

00, Passat GLS 4 mo 17 000km 00, Jetta, 5 vitesses, toit, mags 99, Passat, GLS, aut.

99, Passat, GLS, 5 vit. 99, Jetta TDI, 4 ptes 56 000km 99, Jetta GLS aut, air 10 000km 98, Golf, 4 ptes, a/c, mags 97, Jetta TD, a/c, toit, CD

Consultez www.centrevillevw.com pour liste de voitures certifiées: garanties 2 ans

VOLKSWAGEN DUVAL

Certifié pur Volkswagen Garantie 2 ans 40 000 km

00 Jetta GLS TDI aut 80 000 km (Faites une offre)

01 New Golf, 5 vit., 19 950\$ 00 Corolla V6, aut., 15 995\$ 99 New Jetta GLS TDI 17 995\$ 99 Beetle, 5 vit., 16 450\$ 99 New Jetta, man., 18 450\$ 99 Golf 5 vit., 13 995\$ 99 New Jetta GLS, 17 995\$ 99 Superbeetle, 5 vit., 32 450\$ 98 Jetta GL, 5 vit., 15 995\$

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

450-679-0890

www.duvalauto.com

VOLVO ++ D'INVENTAIRE

99 VXC 4x4 turbo wagon gar. 99 V70 wagon + équipé 20900\$ 99 S70 bas km, état neuf, gar. 99 Saab 9.5 la plus luxueuse 98 (S) S70 T5 SE turbo bas km 98 S70 SE tout tout équipé 98 S70 (10 en stock), bon prix 98 C70, 2 ptes, aut, noire, rare 97 960 luxe, 54 000km, neuf 94 850 équipée, 5 vit., 8500\$. Select, finance, gar., échange + AUDI, BMW 450-433-2002

VOLVO A LIQUIDER

97, 850 km, AWD, 17 950\$ 97, 850, aut., toit, cuir, 15 995\$ C.T. Auto. 450-433-8180

VOLVO AUTOTECH

OUVERT MARDI, JEUDI ET VENDREDI SOIRS ET SAMEDI 10 À 16 H

37 VOLVO A LIQUIDER, TOUT DOIT SORTIR!

Financement à 5.9 % Termes de 12 à 60 mois jusqu'à 28 février 2002

Le plus grand spécialiste Volvo au Québec.

Autos vérifiées et garanties Emplacement intérieur.

PIECES - SERVICE: 365/h cell 450-460-3411 Marieville www.autotechvolvo.com

VOLVO 850 fam., 97, AWD, man., tout équipé, 2 ans 111 000 km, 23 500 \$, Benoit 514-943-2114 laisser message.

VOLVO 850, fam, 96, gris, aut., inspecté, 19 900 \$, 514-990-8977

JOHN SCOTTI 514-725-6777

555 AUTOS/CAMIONS ANTIQUES ET DE COLLECTION

CHRYSLER New Yorker 74, tout, Cadillac 1968, Cordoba 1977. Soir: 514-351-5752

Swedish Auto 514-484-3200.

LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRATIFS

600

658 BATEAUX, SPORTS NAUTIQUES

POLARIS XTRA 99, reprise de banque, 3900 \$, D.E.A. Canada 450-962-6196.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

RÉPONSES

- Sourcil de l'homme manquant.
- Bretelle plus basse sur son épaule gauche.
- Haut du dossier de la chaise.
- Pied de table incomplet.
- Table incomplète au creux du coude de l'homme.
- Socle arrière de la bouteille différent.
- Baguette plus courte dans la bouteille.
- Voile modifié au-dessus de l'abat-jour.

AVIS

AUTOS À VENDRE

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

900



DÉSY, Françoise

1917 - 2002
Au centre hospitalier Le Gardeur, le 9 février 2002, à l'âge de 84 ans, est décédée madame Françoise Désy. Elle était la sœur de feu Roland (feu Jeanne Bouchen) et de feu Benoit (feu Françoise Dulong). Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Germaine, Jean (feu Fernande Boisseau), Bernard (feu Thérèse Pelletier), Marguerite (Jean-Guy Paradis), Vianney (Mariette Rondeau), Paul, Madeleine, Yvon (Gisèle Paradis), Claude, Gisèle (Jean Généreux) et Thérèse (Richard Lefebvre) ainsi que plusieurs neveux et nièces, petits-neveux et nièces, arrière-petits-neveux et nièces, cousin(e)s et de nombreux ami(e)s.
Vos témoignages peuvent se traduire par un don à l'association de votre choix ou à Rhéal Désy PME, missionnaire en Chine à la Société des missions étrangères, 160, Plage Juge Desnoyers, Laval, H7G 1A5.
La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourg
4240, rue Adam, Montréal
www.urgelbourgje.com
Les funérailles auront lieu le mercredi 13 février à 11 h en l'église Saint-Nom-de-Jésus, angle rue Adam et rue LaSalle, et de là au cimetière de Lavaltrie. Heures des visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi à compter de 9 h.

DÉSY, Pauline

1911 - 2002
À Mont-Laurier, le 10 février dernier, à l'âge de 90 ans, est décédée Pauline Désy. Elle laisse ses neveux Richard Désy (Madeleine Brown), Gilles Désy (Andrée Forget), ses petites-nièces Michelle et Danielle, son petit-neveu André ainsi que leur mère Helen Ferguson. Elle laisse également ses amis.
Exposée mercredi à 10 h au
Funérarium Achille Ouellette
680 rue de la Madone, Mont-Laurier
Les funérailles seront célébrées en la cathédrale de Mont-Laurier, le mercredi 13 février à 14 h et de là au cimetière paroissial.

DUBÉ, Gérard

1930 - 2002
À Laval, le 11 février 2002, à l'âge de 71 ans, est décédé Gérard Dubé, époux de feu Charlotte Lamothe. Il laisse dans le deuil sa conjointe Olga Kikilidou Charbonneau, ses enfants Michèle, Christianne (Daniel), Jean, Dominique (Carole), Patrice (Anne), Michel (Laurence) et Marie-Christine, ses sept petits-enfants, son frère Jean-Paul ainsi que parents et amis. Vous pouvez témoigner de votre sympathie par l'envoi de dons à la Société canadienne du cancer. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourg
3340, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval
www.urgelbourgje.com
Les funérailles auront lieu le samedi 16 février à 11 h en l'église St-Sylvain, 750, boul. St-Sylvain, Laval, et de là au cimetière St-Sauveur. Heures des visites: jeudi et vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à compter de 9 h.



FORTIN, Bernard

1920 - 2002
À Ste-Adèle, le 10 février 2002, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Bernard Fortin, ingénieur, époux en première noce de feu Henriette Mc Nicoll et en seconde noce de Mme Denyse Lanciôt. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son frère Maurice, ses sœurs Pauline Barbeau et Suzanne (Robert Thériault, ingénieur), ses belles-filles Louise Lefleur, Hélène (Louis Versaille) et Monique Bastien, ses beaux-frères Jacques Paré C.A. et Pierre-Paul Tremblay, ses neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis.
Exposé au
Salon funéraire Guay inc.
955 rue Grignon, Ste-Adèle
Les funérailles auront lieu le mercredi 13 février à 10 h en l'église de Ste-Adèle, suivi de l'inhumation au cimetière Notre-Dames-Neiges. Heures de visites: mardi de 19 à 22 h et mercredi dès 8 h 30.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



GARIÉPY (née Gascon), Marie-Anna

1917 - 2002
À Montréal, le 11 février 2002, à l'âge de 84 ans, est décédée sereinement Marie-Anna Gascon. Elle laisse dans le deuil son époux Jean-Paul Gariépy, ses enfants José (Céline Audet), Monica (Réjean Sénéchal), Jean et Pierre-Yves, ses petits-enfants Patricia, Marie-Claude, Frédéric et Jacynthe, son frère Raymond, sa belle-sœur Pauline et autres parents et amis.
Les funérailles auront lieu le jeudi 14 février à 14 h en l'église St-Bonaventure (5205, St-Zotique Est, Montréal) et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie à l'entrée de l'église. Direction:
Complexe funéraire St-François d'Assise
Urgel Bourg
www.urgelbourgje.com



GENDREAU (Bertrand), Jeannette

1914 - 2002
À Ste-Thérèse, le 10 février 2002, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Jeannette Bertrand, épouse de feu M. Noël Gendreau. Elle laisse dans le deuil ses belles-sœurs Denise Lauzon, Albia Daigle, Denyse Sauvé, Thérèse Riopel, Madeleine Geoudreault, son beau-frère Benoit Gendreau ainsi plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Exposée mercredi à 14 h au
Complexe funéraire Goyer Ltée
57 rue Turgeon, Ste-Thérèse
Un service religieux aura le jeudi 14 février à 14 h en l'église Mère de Ste-Thérèse. Inhumation au cimetière du même endroit. Heures de visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi dès midi.
Au lieu de fleurs, des dons pour le Fonds de Jacques Legault seraient appréciés.

KREDL, Louis

Est décédé paisiblement à sa résidence samedi matin, le 9 février 2002. Il laisse dans le deuil sa tendre épouse Hélène Boiteau, ses fils, Larry (Sandra), Don (Paula), Lorne (Jane), Yves (Sylvie), sa fille Elaine Reed (Jim), son frère Otto et sa sœur Mary, ainsi que ses petits-enfants et plusieurs parents et amis. La famille recevra les condoléances à la
Résidence funéraire Collins Clarke
222, autoroute 20, Pointe-Claire
(sortie Cartier 49)
le 12 février de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Au lieu de fleurs, des dons à l'Infirmières de l'ordre de Victoria, succursale Ste-Anne et district, 422, boul. Beaconsfield, Beaconsfield, QC, H9W 4B7, seraient appréciés.



LABERGE, Roland

1918 - 2002
À Montréal, le 10 février 2002, à l'âge de 83 ans, est décédé Roland Laberge, époux de feu Marcelle Gagnon. Il laisse ses fils Normand (Rita), Pierre (Sylvie), Jean-Claude (Lorraine), ses filles Sylvie et Louise et Yves (Marie-Josée), ses petits-enfants Alexandre, Anne-Sophie, Josiane, Dominic. Retraité de la compagnie Denco (Patterson). La famille accueillera parents et amis au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
10300 boul. Pie-IX, Montréal Nord
Une réunion de prières aura lieu à la chapelle le jeudi 14 février à 11 h. Heures de visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi de 9 h à 11 h.
Des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.



LAMER (April), Céline

1940 - 2002
À Montréal, le 10 février 2002, est décédée paisiblement des suites d'une longue maladie Mme Céline April Lamer. Elle laisse dans le deuil son époux le Dr Laurent Lamer, ses deux fils Francis (Bena Stock) et Olivier (Malene Saaby), ses deux petites-filles Madeleine et Michelle Larner et ses sœurs et son frère Bibiane Proulx (décédée), Véronique Gervais (décédée, Yves Gervais), Pierrette Lusignan, Jacqueline April, Françoise Desrochers (Médéric), Monique Racette (André), Hélène April et Luc April (Lois Hess) ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis. La famille recevra les condoléances le 13 et le 14 février 2002 de 16 h à 21 h au
Complexe funéraire Urgel Bourg
1255 Beaumont, Ville Mt-Royal
www.urgelbourgje.com
Le service religieux sera célébré le vendredi 15 février à 11 h en l'église St-Joseph de ville Mont-Royal, 100, avenue Thornton, angle Laird et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Ceux qui le désirent peuvent compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société de la sclérose en plaque du Canada. Des formulaires seront disponibles sur place.

LAMOTHE, Jean-Jacques

À l'hôpital Cité de la santé de Laval, le 10 février 2002, à l'âge de 73 ans, est décédé monsieur Jean-Jacques Lamothe, retraité de la Société Radio-Canada, époux de madame Thérèse Boul. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: André, Gaëtan, Jean-Marc, Rachel et Susan ainsi que leurs conjoints, ses sœurs, parents et amis. Conformément aux volontés du défunt, il ne sera pas exposé.
Une réunion de prières en présence des cendres aura lieu le jeudi 14 février à 12 h (midi) à la chapelle du
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159 boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
La famille sera présente à la chapelle à 11 h pour recevoir les condoléances des parents et amis.
Vous pouvez témoigner votre sympathie par des dons à la Société Alzheimer de Laval, 111 boul. des Laurentides, Laval, (Québec), H7G 2T2.

MAILHOT (Neveu), Claire

1931 - 2002
À l'hôpital St-Eustache, le 11 février 2002, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Claire Neveu Mailhot. Elle laisse dans le deuil ses enfants Luc (Murielle Monette), Sylvie (Yves Poirier) et Josée (Jacques Lefebvre), ses petits-enfants Isabelle, Eric et Pierre-Alexandre, son ami Marcel Rhéaume ainsi que ses frères Robert (Denise) et Jacques, neveux et nièces, parents et amis. Elle sera exposée au
Complexe Alfred Dallaire Inc.
1350 Autoroute 13 (coin rue Principale)
Ste-Dorothée
le mercredi 13 février 2002 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.
Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital St-Eustache seraient appréciés.

MANZO, Amerino Mario

À Montréal, le 9 février 2002, à l'âge de 78 ans, est décédé Amerino Mario Manzo, époux de Lucia d'Amico. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Angelo (Denise), Linda (Serge), Mario et Dino (Suzie), ses petits-enfants Étienne, Frédéric (Sophie), Charles-Olivier, Geneviève (Nicolas), François, Elizabeth et Dominic, sa sœur Julietta et belle-sœur Cécile, neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis. Il sera exposé au
Complexe funéraire Alfred Dallaire
2159 St-Martin Est
Duvernay, Laval
le mercredi 13 février de 19 à 22 h et jeudi 14 février à compter de 9 h.
Les funérailles auront lieu le jeudi 14 février à 11 h en l'église St-Elzéar, 16 boul. St-Elzéar, Laval.
Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



MARLEAU, Huguette

À Montréal, le 9 février 2002, à l'âge de 72 ans, est décédée Huguette Marleau, juge retraitée de la Cour du Québec, chambre civile à Montréal. Elle laisse dans le deuil sa sœur Louise Marleau, Claude Dubois son beau-frère, sa nièce Sarah Jeanne Salvy et autres parents ainsi que plusieurs amis(es). Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée.
Un service religieux aura lieu à l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5333 av. Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, le 16 février à 11 h 30.
La famille recevra les condoléances au
Salon funéraire Urgel Bourg
3860 Décarie, Montréal
de 10 h 30 à 11 h 30.
Des dons à la Fondation du CHUM ou à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.



PICARD, Fernand S.

1915 - 2002
Le 9 février 2002, à l'âge de 86 ans, est décédé Fernand S. Picard, époux de Nicole Barbeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses deux fils Jean et Daniel, ses petits-enfants Christian, Patrick, Yseult et Marc-Antoine, sa sœur Yvette Lambert, ses belles-sœurs Michelle Monfette et Claudine Williams, ses beaux-frères Pierre et François Barbeau, ses neveux et nièces et de nombreux amis. L'ont précédé dans la mort son fils Laurent, son frère Roger et sa sœur Muzette.
Ancien président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, du Kiwanis Saint-Laurent, de la Société canadienne de la Croix-Rouge Division du Québec, il a été membre de plusieurs conseils d'administration d'oeuvres humanitaires et d'entreprises. Il sera exposé au salon
Urgel Bourg
3860, boul. Décarie
www.urgelbourgje.com
le mardi 12 février (de 14 h à 22 h) et les funérailles auront lieu le mercredi 13 février à 11 h en l'église Saint-Léon de Westmount. Des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal ou à une organisation caritative de votre choix seraient appréciés.



PINET, Camille

1906 - 2002
À Montréal, le 10 février 2002, à l'âge de 95 ans et dix mois, est décédé M. Camille Pinet, époux de Simone Desnoyers (70 ans de mariage). Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Gilbert (Yvette Bélanger), Normand (Michelle Gascon), Bernard (Prêtre Oblat), Solange (Guy Chartrand), Suzanne (Jean-Denis), de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants ainsi que parents et amis. La famille accueillera parents et amis(es) au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825 Sherbrooke Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le mercredi 13 février à 14 h en l'église St-François d'Assise, rue Biset. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi dès 10 h.
Des dons à l'Association Parkinson (514-861-4422) seraient appréciés.

PROULX (Brunet), Florence

1915 - 2002
À l'Ille-Bizard, le 10 février 2002, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Florence Brunet Proulx, épouse de feu Joseph Proulx. Elle laisse dans le deuil ses enfants Micheline (feu Maurice Comeau), Jacques (Claire Ferland), Jacqueline (Yvon Lyonnais), Pierre (Lise Lemieux), Pierrette (Jean Théorêt), Murielle (Serge Gravel) et Chrystiane (Rodrigue Soucy), ses douze petits-enfants, ses quatorze arrière-petits-enfants, sa sœur Berthe Brunet Vézina ainsi que ses belles-sœurs, nièces et neveux, parents et amis. Remerciement au personnel du Centre d'accueil Denis Benjamin Viger. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourg
16114 boul. Gouin Ouest, Ste-Geneviève
www.urgelbourgje.com
Les funérailles auront lieu le mercredi 13 février 2002 à 11 h en l'église St-Raphaël Archange de l'Ille-Bizard et de là au cimetière St-Raphaël. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés.
Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi de 9 h à 10 h 45.

RAYMOND, Adrienne

À Montréal, le 10 février 2002, à l'âge de 4 jours, est décédée Adrienne Raymond, fille de Danielle Bédard et Marc-André Raymond. Outre ses parents, elle laisse dans le deuil ses grands-parents Madeleine et Julien Raymond et Adrienne Proulx (Michel), ses oncles et tantes Manon (Paul), Louise-Aline (Robert), Marie-Claude (Raymond) et Jacques (Annie), ses arrière-grands-parents Gilberte et Adrien Proulx et de très nombreux autres membres de la famille et amis. La famille tient à remercier l'équipe de l'hôpital de Montréal pour enfants. Une cérémonie des anges aura lieu en l'église Sacré-Coeur de Jésus à Crabtree, le mercredi 13 février à 15 h. La famille recevra les condoléances à l'église dès 14 h. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation au Coeur de la Vie (Fondation de l'hôpital de Montréal pour enfants).
Omer Landreville & fils inc. Joliette
salon@omerlandreville.ca

RICHER, Jeanne

1927 - 2002
À St-Jérôme, le 10 février 2002, est décédée madame Jeanne Richer, 74 ans, épouse de feu Normand Chaput. Elle laisse ses enfants, Réjeane Faucher (Normand), Raymond Faucher, Suzanne Faucher et Jean-Yves Faucher (Sylvie); ses petits-enfants, Julien, Sylvain, Sylvie et Caroline, ses six arrière-petits-enfants, autres parents et amis. Exposée le mardi 12 février, de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, à la résidence funéraire:
Desrosiers & Fils inc.
10, de Martigny Est, St-Jérôme
Funérailles mercredi, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-La-Salette à Bellefeuille. Ouverture mercredi dès 9 heures.

RIGAULT, Olivier

Décédé paisiblement le 9 février 2002 à Montréal, à cinquante-deux ans, après une brève maladie.

*"La mort, ainsi appelée, ne peut que déformer le corps
L'âme immortelle vole dehors
dans l'espace immense
Pour aller ailleurs
tenter sa chance"*

Fils d'André Rigault (décédé) et d'Odette, frère d'Elisabeth (Harold March), Geneviève, Véronique, Cécile, Antoine (Francine Dupont) et oncle d'Abeille, Julien, Delphine, Audrey et Emmanuelle. Il repose au salon funéraire

Urgel Bourg
1255, Beaumont, Montréal
www.urgelbourgje.com

Exposition le mardi 12 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles seront célébrées le mercredi 13 février à 11 h à l'église St-Joseph de Mont-Royal, 1620, boul. Laird, Montréal. La famille souhaite remercier chaleureusement le personnel des soins intensifs du CHUM pour leur compassion. Au lieu de fleurs pour condoléances, des dons peuvent être faits à un organisme charitable de votre choix.



ROY, Léo

À Montréal, le 10 février 2002, à l'âge de 87 ans, est décédé Léo Roy, époux de feu Lucienne Julien. Il laisse dans le deuil ses enfants Suzanne, Jacques (Nicole), Henriette, Michel et Lucien (Yvette), ses dix petits-enfants et ses dix arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au
Complexe funéraire J.A. Guilbault Inc.
5359 boul. St-Michel (angle Masson)
Montréal
Tél. : 514-721-4925 - Fax : 514-728-3467
(Stationnement privé en arrière du salon)
Les funérailles auront lieu le mercredi 13 février à 14 h en l'église St-Esprit de Rosemont, 2851 rue Masson (angle 6ème Avenue). Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi dès midi.
Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



TRAHAN, Juliette (Julie)

1908 - 2002
À Verdun, le 8 février 2002, à l'âge de 93 ans, est décédée Mlle Juliette (Julie) Trahan. Elle laisse dans le deuil sa sœur Violette, sa nièce Michèle Plouffe, ses neveux Yves et Robert Plouffe, ainsi que parents et amis. Exposée à la
Résidence funéraire Laurent Thériault inc.
5112, rue de l'Église, Verdun
Les funérailles auront lieu le jeudi 14 février à 11 h en l'église Notre-Dame des Sept Douleurs. Heures des visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 à 22 h, ouverture du salon jeudi à 9 h. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.

TREMBLAY, Jeanne

À Montréal, le 10 février 2002, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Jeanne Tremblay. Elle laisse principalement dans le deuil sa dévouée sœur Pauline T. Valiquette et son bon conjoint M. Paul Marcotte ainsi que ses deux nièces Suzanne et Diane et autres proches et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Alfred Dallaire
12415 Sherbrooke Est, P.A.T.
le mercredi 13 février à compter de 19 h et suivra une réunion de prières à 20 h 30.
Merci spécial au personnel du 5ème étage de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal ainsi qu'à M. Pierre Laffeur du CLSC Petite-Patrie.

TRUDEL, Alyce

1923 - 2002
À Vaudreuil, le samedi 9 février 2002, à l'âge de 73 ans, est décédée paisiblement entourée des siens, madame Alyce Trudel Marcotte. Mme Trudel laisse dans le deuil ses fils Maurice (Jocelyne Bergeron), Benoit (Nathalie Leclerc), Philippe (Nathalie Racine) et Louis (Céline Lauzier), ses petits-enfants Alexandre, François, Jean-Michel, Guillaume, Corinne et Antoine ainsi que le frère de la défunte André (Lillianne Petrock) et sa sœur Yvonne.
Selon les volontés de la défunte celle-ci ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie à l'église Ste-Marguerite Bourgeoys, 286 rue Elgar à l'Ille-des-Sœurs le mercredi 13 février 2002 à 16 h.
Vos témoignages peuvent se traduire par un don à l'Association de la dystrophie musculaire (www.aldm.ca) et vos vœux transmis par courriel à alycemarcotte@yahoo.ca

Direction : Alfred Dallaire inc.

PRIÈRES

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. G.V., V. A.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. C. B.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. D. D.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. N. L.

Un excellent résultat

ANDRÉ TRUDELLE LE BRIDGE

atrudel@lapresse.ca

Dans un match par équipes de quatre, en Sud, vous vous retrouvez à la manche à SA, même si votre flanc droit a lui-même demandé 1 SA (15-17). Ouest a gagé un 2 Co naturel. Ouest entame du Roi de K. Comment Sud a-t-il manié ses cartes pour réaliser son contrat ?

Donneur: Nord			
Vulnérabilité: Est-Ouest			
NORD			
♠ A V 9 3			
♥ aucun			
♦ A 7 4 3			
♣ D 8 6 5 2			
OUEST		EST	
♠ 10 8 7 6		♠ D 5 2	
♥ 8 7 6 5 4 3		♥ A R 9	
♦ R 9		♦ D 2	
♣ 7		♣ A V 10 9 4	
SUD			
♠ R 4			
♥ D V 10 2			
♦ V 10 8 6 5			
♣ R 3			
Les enchères:			
NORD	EST	SUD	OUEST
1 Tr	1 SA	contre	2 Co
2 Pi	3 SA		
3 SA			
4 Co			
5 Co			
6 Co			
7 Co			
8 Co			
9 Co			
10 Co			
11 Co			
12 Co			
13 Co			
14 Co			
15 Co			
16 Co			
17 Co			
18 Co			
19 Co			
20 Co			
21 Co			
22 Co			
23 Co			
24 Co			
25 Co			
26 Co			
27 Co			
28 Co			
29 Co			
30 Co			
31 Co			
32 Co			
33 Co			
34 Co			
35 Co			
36 Co			
37 Co			
38 Co			
39 Co			
40 Co			
41 Co			
42 Co			
43 Co			
44 Co			
45 Co			
46 Co			
47 Co			
48 Co			
49 Co			
50 Co			
51 Co			
52 Co			
53 Co			
54 Co			
55 Co			
56 Co			
57 Co			
58 Co			
59 Co			
60 Co			
61 Co			
62 Co			
63 Co			
64 Co			
65 Co			
66 Co			
67 Co			
68 Co			
69 Co			
70 Co			
71 Co			
72 Co			
73 Co			
74 Co			
75 Co			
76 Co			
77 Co			
78 Co			
79 Co			
80 Co			
81 Co			
82 Co			
83 Co			
84 Co			
85 Co			
86 Co			
87 Co			
88 Co			
89 Co			
90 Co			
91 Co			
92 Co			
93 Co			
94 Co			
95 Co			
96 Co			
97 Co			
98 Co			
99 Co			
100 Co			
Entame: Roi de K			

Michèle Richard aurait refusé de se soumettre à un alcootest

Presse Canadienne

QUÉBEC — La chanteuse Michèle Richard, en visite à Québec le week-end dernier, aurait refusé de se soumettre à un alcootest à trois reprises, dans la nuit de dimanche, au moment où elle a été arrêtée dans le stationnement de l'Hôtel de glace, à Duchesnay.

C'est du moins l'information divulguée hier soir par le réseau TVA, qui affirme que la chanteuse devrait comparaître par voie de sommation sous peu pour avoir refusé de fournir une échantillon d'haleine aux policiers.

Jointe par le *Journal de Québec* hier à sa résidence de Sainte-Adèle, Michèle Richard s'est refusée à tout commentaire, tant sur les présumés événements de la nuit de dimanche que sur son passage à Québec le week-end dernier.

À la police de Québec, on confirme qu'une dame dans la cinquantaine a été arrêtée pour ivresse au volant dans le stationnement de la station Duchesnay peu avant 3 h, cette nuit-là. Selon les informations colligées par le réseau TVA, il s'agissait bel et bien de la chanteuse Michèle Richard, qui se trouvait en compagnie d'un homme.

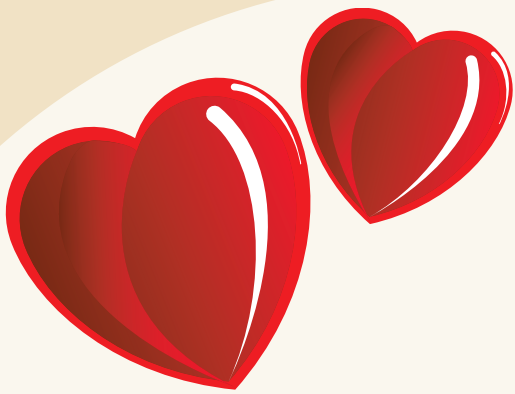


La mère de Sara (en compagnie de son avocat Hervé Ballereau) a beau être tout sourire depuis les retrouvailles avec sa fille aînée, elle garde un goût amer de cette affaire, et notamment de tout le temps perdu par les magistrats responsables du dossier.

Pour La SAINT-VALENTIN

OFFREZ-LUI UN FORFAIT ROMANCE À LA PARISIENNE AU RITZ-CARLTON®

Publiez votre message d'amour le 14 février dans la rubrique Saint-Valentin des petites annonces de *La Presse*.



5 LIGNES D'AMOUR pour seulement

14\$

(2,80 \$ chaque ligne additionnelle, taxes en sus.)

Courez la chance de gagner l'un des deux forfaits Romance à la parisienne pour 2 personnes incluant :

- un souper au chic Café de Paris
- une nuit dans une chambre de luxe
- un petit-déjeuner parisien au lit à l'hôtel Ritz-Carlton
- une paire de billets pour assister au spectacle du cirque Éloïse à l'occasion du Festival Montréal en Lumière

ou un des quatre emballages-cadeaux

- de champagne Laurent-Perrier

Les petites annonces : 987-VENDU

Interurbain sans frais : 1 866 987-VENDU

Télécopieur : (514) 848-6287
petitesannonces@lapresse.ca

Le forfait romantique aura lieu le 1^{er} mars 2002. Tous les annonceurs qui auront publié un message d'amour dans les petites annonces de *La Presse* seront admissibles au concours. Le tirage aura lieu le 14 février à midi aux bureaux de *La Presse*. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté pour mériter leurs prix. Règlements du concours disponibles à *La Presse*. La valeur totale approximative des prix est de 2 096 \$. Les textes devront être reçus à *La Presse* avant 16 h le mercredi 13 février 2002.

La Presse



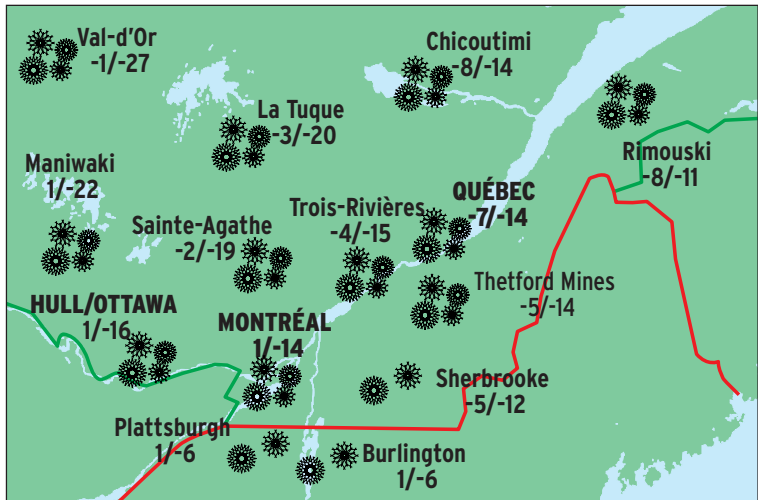
La Presse

MONTRÉAL ET LES ENVIRONS

AUJOURD'HUI 	MAXIMUM 1	Nuageux avec averses de neige en matinée, faible neige en après-midi. Probabilité de précipitations: 70%. Vents du sud-est à 20km/h tournant du sud à 30km/h.
CETTE NUIT 	MINIMUM -14	Passages nuageux. Probabilité de précipitations: 10%.
DEMAIN 	MAX/MIN -5/-15	Plutôt nuageux avec possibilité d'averses de neige. Probabilité de précipitations: 60%.
JEUDI 	MAX/MIN -4/-7	Ciel variable. Probabilité de précipitations: 40%.

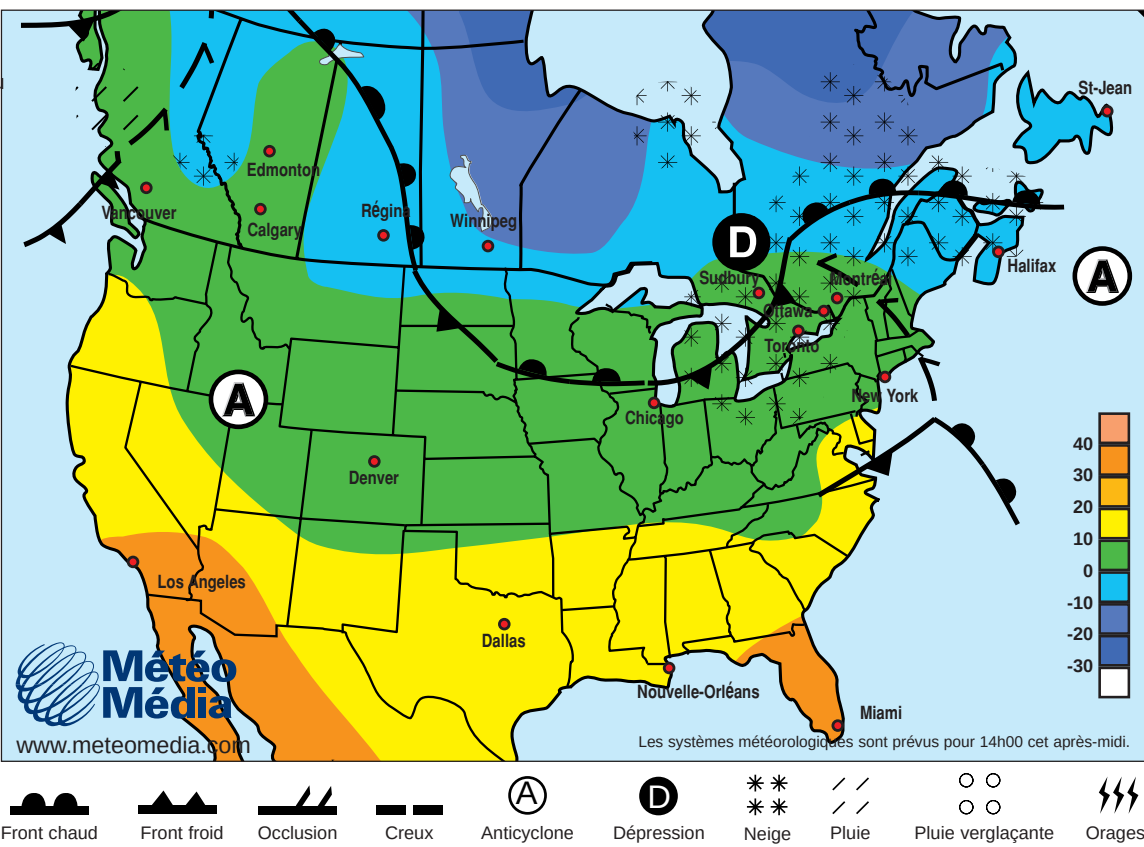
QUÉBEC	OTTAWA	TORONTO
AUJOURD'HUI Nuageux avec faible neige. -7/ -14. DEMAIN Plutôt nuageux avec possibilité d'averses de neige. -6/ -17.	AUJOURD'HUI Nuageux avec faible neige. 1/ -16. DEMAIN Passages nuageux. -6/ -16.	AUJOURD'HUI Nuageux avec averses de neige. 2/ -12. DEMAIN Ensoleillé. -3/ -9.

PRÉVISIONS RÉGIONALES



BAIE-COMEAU	BAIE-JAMES	GASPÉ	SEPT-ÎLES
AUJOURD'HUI Nuageux avec faible neige. -11/ -12. DEMAIN Plutôt nuageux avec possibilité d'averses de neige.	AUJOURD'HUI Plutôt nuageux. -18/ -33. DEMAIN Plutôt nuageux avec possibilité d'averses de neige.	AUJOURD'HUI Nuageux avec averses de neige. -11/ -12. DEMAIN Nuageux avec faible neige. -6/ -24.	AUJOURD'HUI Nuageux avec faible neige. -13/ -16. DEMAIN Nuageux avec faible neige. -9/ -28.

LES SYSTÈMES MÉTÉOROLOGIQUES



L'ALMANACH QUOTIDIEN POUR MONTRÉAL

TEMPÉRATURE MAX MIN Hier 3 -16 Normales du jour -6 -15 Auj. l'an passé -10 -21 RECORDS Plus haut maximum 7 en 1965 Plus bas minimum -31 en 1967	FACTEUR VENT Aujourd'hui -5 INDICE UV Aujourd'hui Bas PRÉCIPITATION Hier 4mm 1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	LE SOLEIL ET LA LUNE 7h01 17h17 7h37 17h36 Durée totale du jour: 10h16 12 fév 20 fév 27 fév 06 mars
--	--	---

AU PAYS

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Calgary Beau 5/-2	Variable 9/-11
Charlottetown Ave neige -6/-7	Faib neige -1/-17
Cornwall Faib neige 1/-13	Beau -5/-16
Edmonton Variable 5/-4	Variable 4/-17
Frédéricton Faib neige -5/-7	Variable -2/-19
Halifax Ave neige -4/-5	Plu ou nei 0/-14
Iqaluit Soleil -28/-40	Variable -33/-37
Moncton Ave neige -4/-5	Ave neige -2/-17
Régina Beau -5/-10	Variable 0/-17
Rouyn Ave neige 0/-26	Beau -14/-15
Saint-Jean Beau -7/-10	Faib neige -1/-12
Saskatoon Variable -5/-8	Variable 0/-16
Sudbury Ave neige -1/-21	Beau -11/-14
Thunder Bay Beau -7/-21	Beau -7/-8
Vancouver Beau 7/0	Averses 8/0
Victoria Beau 6/0	Averses 8/0
Whitehorse Ave neige 0/-10	Variable -6/-17
Windsor Ave neige 2/-8	Beau -1/-6
Winnipeg Variable -15/-15	Variable -6/-16
Yellowknife Éclaircies -14/-18	Ave neige -18/-32

LE MONDE

AUJOURD'HUI
Amsterdam Nuageux 11/10
Athènes Beau 17/6
Beijing Soleil 8/-3
Berlin Averses 12/9
Bruxelles Pluie 12/12
Buenos Aires Beau 25/23
Lisbonne Soleil 19/11
Londres Nuageux 13/11
Los Angeles Beau 20/10
Madrid Soleil 18/2
Mexico Averses 19/9
Moscou Pluie 3/2
New Delhi Soleil 19/8
New York Nuageux 6/2
Paris Pluie 12/12
Port-au-Prince Beau 33/23
Rio Beau 15/6
Rome Pluie 6/5
Tokyo Nuageux 10/1
Washington

AU SOLEIL

AUJOURD'HUI
Acapulco Pluie 26/19
Bahamas Beau 27/21
Barbade Soleil 29/24
Bermudes Beau 18/13
Cancun Orages 31/20
Daytona B. Nuageux 20/8
Ft. Lauderdale Nuageux 25/15
Honolulu Pluie 25/18
KeyWest Nuageux 25/20
La Havane Averses 28/20
Las Vegas Beau 19/3
Miami Nuageux 25/17
Montego Bay Soleil 30/23
Myrtle Beach Variable 14/3
Orlando Nuageux 21/10
Palm Springs Soleil 25/9
Phoenix Beau 24/9
Puerto Plata Soleil 32/22
Tampa Nuageux 20/11
W. Palm B. Nuageux 25/15